



LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011



42-44, av. Cardinal-Mermillod | 1227 Carouge - Genève
Tél: 022 309 09 90 | Fax: 022 309 09 91
info@lpge.ch | www.lpge.ch

La Ligue pulmonaire genevoise en bref

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des maladies et affections respiratoires. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des apnées du sommeil, certaines insuffisances respiratoires, ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un CPAP (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (concentrateur, oxygène liquide). Par l'intermédiaire du CAT, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la tuberculose. Dans ce domaine, elle est mandatée par l'Etat de Genève (règlement K 1 15.01).

Principales prestations

Dans le domaine des apnées du sommeil (CPAP), les patients qui sont adressés à la Ligue pulmonaire sont pris en charge par les physiothérapeutes (ou infirmier-ère-s) dès la phase d'équipement (tests initiaux, contrôles de compliance, etc.). A la demande du pneumologue prescripteur, la titration de mise en place peut être effectuée par la Ligue et des contrôles oxymétriques ou polygraphiques peuvent être effectués ambulatoirement ou à domicile. Les patients sont ensuite suivis pour leur visite annuelle de contrôle technique, ainsi que pour toute intervention ponctuelle qui s'avérerait nécessaire.

Dans certains cas, sur prescription d'un pneumologue ou du médecin-traitant, des consultations de suivi à domicile sont réalisables. Dans d'autres cas, des consultations communes pneumologue/physiothérapeute (consultation mixte médicale et technique) peuvent être organisées.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie, le suivi des patients se réalise en grande partie à domicile, en étroite collaboration avec les fournisseurs. Des consultations régulières se déroulent également dans les locaux du CAT.

Dans les deux secteurs d'activité, des postes de soignants au sein du Centre antituberculeux (CAT) des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont financés par la Ligue pulmonaire, en complément à ceux directement dépendant de la LPGE. L'activité est placée sous le contrôle du médecin-référent de la Ligue.

Apnées du sommeil (traitement CPAP)

Le suivi des patients (notamment dans le domaine des CPAP) par la Ligue est assuré dans la durée; les prestations ne se limitent pas à l'équipement initial. Les patients peuvent essayer différents types d'appareils et d'équipements (en particulier les masques), jusqu'à trouver ce qui leur est le mieux adapté. Ces prestations sont incluses dans le contrat que le patient conclut avec la Ligue et ne font pas l'objet d'une facturation supplémentaire. Le niveau de connaissance et de formation des collaborateurs de la LPGE permet de rechercher les solutions les plus adéquates aux cas les plus complexes. Le fait de pouvoir s'appuyer sur un service hospitalo-universitaire offre une garantie supplémentaire en la matière.

Autres affections respiratoires

En ce qui concerne l'asthme et certaines affections respiratoires spécifiques, comme la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), la Ligue pulmonaire propose différents cours en matière d'enseignement thérapeutique ou des groupes de parole ou de discussion, dans lesquels les patients peuvent échanger et partager leurs préoccupations en lien avec leur traitement. L'enseignement thérapeutique dispensé par la Ligue est également prodigué aux patients apnéiques utilisateurs de CPAP, ainsi qu'aux patients asthmatiques.

Prévention tabac

Les actions en matière de tabagisme (tabagisme passif, aide à l'arrêt de fumer, etc.) ne sont pas directement conduites par la Ligue pulmonaire genevoise, laquelle oriente les personnes concernées ou intéressées soit vers d'autres ligues cantonales (la Ligue vaudoise, en particulier, pour des interventions en entreprise et auprès des jeunes), vers la Ligue suisse (pour des actions à l'échelle nationale) ou vers des associations spécialement dévolues à cette problématique.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise, en raison notamment de ses relations fortes avec le Service de pneumologie des HUG, porte un intérêt particulier au soutien de la recherche dans le domaine des maladies respiratoires. Des sommes substantielles sont régulièrement allouées à des projets et à des travaux destinés à faire progresser les connaissances et les traitements des affections respiratoires. Une commission scientifique évalue les projets qui sont susceptibles d'être soutenus dans ce sens.

Chaque année, la LPGE organise une journée scientifique à l'intention des médecins-généralistes dans un but d'information des principales évolutions dans le domaine des maladies et affections respiratoires et de leurs traitements. Des spécialistes du domaine respiratoire (pneumologues, physiothérapeutes, infirmiers) participent également à ces rencontres. Les journées scientifiques sont soutenues par de nombreux sponsors issus de l'industrie pharmaceutique et des équipements spécialisés (Astra Zeneca, Glaxo Smith Kline, Novartis, etc.).

Autres soutiens

Les ressources de la Ligue sont également mises à contribution pour le soutien de patients en situation précaire (soutiens financiers ponctuels, mesures d'accompagnement, etc.). Cette activité se déroule en lien étroit avec le service social du Service de pneumologie des HUG.

Personnel qualifié

Les collaborateurs soignants de la Ligue pulmonaire (physiothérapeutes ou infirmiers) sont des professionnels qualifiés et spécialement formés au suivi des traitements et des équipements dont ils ont la charge. Un programme de formation continue et une interaction continue avec des médecins-spécialistes du domaine des affections respiratoires garantissent le maintien de la qualité des prestations.

Relations avec les fournisseurs

Comme les autres ligues cantonales, la Ligue pulmonaire genevoise travaille avec les principaux fournisseurs d'appareils et de consommables avec lesquels elle entretient des relations professionnelles de qualité. Cette étroite collaboration permet de faire bénéficier les patients des évolutions technologiques et de mettre à leur disposition le matériel le plus adéquat.

Statuts

Constituée en association, la Ligue pulmonaire genevoise est affiliée à la Ligue pulmonaire suisse, dont elle applique les principales règles et directives (notamment en matière de tarifs et de relation avec les assurances). La LPGE tient à se conformer à ses règles et à s'en tenir à une éthique irréprochable, tant à l'égard de ses patients que de ses différents partenaires (pneumologues, médecins-traitants, assurances, fournisseurs, etc.).

Localisation

Depuis le printemps 2009, la Ligue pulmonaire genevoise est installée, dans des locaux modernes et fonctionnels situés à Carouge, av. Cardinal-Mermillod 42-44. Ces locaux sont aisément accessibles par les patients et ont été conçus dans le but d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles.

25^e Journée scientifique

LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

Poumon, alerte aux envahisseurs !



Genève, 17 novembre 2011

09h15 - 17h00

Centre de Conférences de Varembe (CCV)

Chaque année, la Ligue Pulmonaire Genevoise organise une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues, pédiatres, allergologues, oto-rhino-laryngologistes et radiologues de Suisse romande et de la France voisine.

Rapport du comité de la ligue pour l'année 2011

Organisation

Au cours de l'année 2011, la structure créée à Carouge au début 2009 a poursuivi sa consolidation et son développement. Le fonctionnement général de cette structure s'est affiné et répond aujourd'hui complètement aux objectifs qui lui avaient été dévolus. L'organisation est maintenant prête à évoluer dans le sens d'un élargissement de ses prestations à l'intention des patients et des médecins-prescripteurs.

Personnel

Concernant le personnel, l'année 2011 a été stable pour les collaborateurs en charge des soins, ce qui a contribué à la consolidation de l'organisation évoquée ci-dessus. Sur le plan de l'équipe administrative, de nombreux changements sont intervenus en raison de départs et/ou d'absences de longue durée de collaborateurs présents depuis plusieurs années. Le staff administratif de la LPGE aura donc été totalement renouvelé dans le courant de l'exercice 2011.

Gestion

Sur le plan de la gestion, la nouvelle équipe administrative a axé son travail sur la poursuite de la mise en place de processus et procédures régissant les relations entre la LPGE, les patients, les prescripteurs, les assureurs et les fournisseurs. L'année 2011 aura également été marquée par la clarification du statut fiscal de la LPGE et la confirmation de son exonération tant au niveau cantonal que national.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise s'est réuni à cinq reprises en 2011. Il a poursuivi ses réflexions prospectives et stratégiques entreprises en 2010 déjà.

Statuts

Les statuts de la LPGE, devenus obsolètes, ont fait l'objet d'une refonte totale et ont été approuvés lors de l'assemblée générale 2011.

Consultations pour patients apnéiques (traitement CPAP)

Le suivi annuel des patients équipés de CPAP par l'équipe soignante travaillant dans les locaux de la Ligue a été effectué conformément aux objectifs fixés et aux missions de la Ligue. Une certaine stabilité a été atteinte dans ce domaine. Le nombre de patients suivis en 2011 est, de fait, sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

La mise à disposition rapide d'appareils au cabinet des médecins-pneumologues et le raccourcissement, de la sorte, des délais d'équipement initial des patients est devenue partie intégrante des prestations de la LPGE, à la satisfaction des pneumologues partenaires de la Ligue dans ce domaine.

Prise en charge des patients oxygénés

Ce secteur est celui le plus directement soumis à une activité concurrentielle, avec le développement de la présence de nouveaux prestataires à Genève, comme ailleurs en Suisse. Une grande vigilance et une rapide évolution des prestations de la LPGE en la matière a été souhaitée par le Comité de la Ligue.

Enseignement thérapeutique

Les activités d'enseignement thérapeutique (cours destinés aux patients sujets à des apnées du sommeil, asthmatiques - adultes ou enfants - ou BPCO) se sont poursuivies en 2011, dans le prolongement des actions réalisées les années précédentes. Des cours d'activité physique adaptée (APA) ont été proposés, à titre de test, à un certain nombre de patients motivés. Un important travail de restructuration de ce secteur d'intervention de la Ligue reste à réaliser.

Journée scientifique

La journée scientifique a eu lieu le 17 novembre 2011, et s'est déroulée, comme chaque année, dans d'excellentes conditions au Centre de Conférences de Varembe sur le thème "Poumon, alerte aux envahisseurs" (conférences portant sur les nouveaux concepts en matière d'allergies et de cancer du poumon) et avec des orateurs provenant des centres hospitalo-universitaires de Genève, Lausanne, Fribourg, Dijon (F) et Düsseldorf (D). La participation (médecins de premier recours, pneumologues, prestataires de soins spécialisés) a été, comme chaque année, importante. Cette manifestation est soutenue, par des partenaires de l'industrie, à titre d'exposants et/ou de sponsors.

La prochaine journée aura lieu le 15 novembre 2012, autour d'une double problématique: pneumologie pédiatrique, d'une part et pneumologie et maladies infectieuses, d'autre part.

Recherche

Le soutien à la recherche, qui est l'une des missions de la LPGE, a porté en 2011 sur le financement de 3 projets principaux, ainsi que sur la poursuite du support à des projets déjà initiés lors des précédents exercices. CHF 228'000.- ont ainsi été alloués à ce secteur au cours de l'exercice. Le détail de ces soutiens est indiqué en page 10 du présent rapport.

Collaborations

Comme en 2011, une collaboration avec la Haute école de santé de Genève (filiale "physiothérapie") a été reconduite avec la participation, à titre d'observateurs, des étudiants de l'école à une partie de la journée scientifique de la Ligue. Ce type de collaboration est amené à perdurer et à contribuer ainsi tant à la visibilité de la LPGE auprès de futurs professionnels de la santé qu'au rôle actif que souhaite tenir la Ligue en matière de formation.

Au cours du dernier trimestre 2011, des échanges ont été initiés avec l'Agiradom, structure œuvrant dans la région Rhône-Alpes dans un secteur activités et dans des missions très voisines de celles de la Ligue.

Finances

La situation financière de la Ligue est bonne et se présente de manière relativement stable, ceci malgré une importante baisse des tarifs de location et de vente des appareils entrée en vigueur, au plan national, au 1er juillet 2011.

Cette année encore, la Ligue pulmonaire genevoise a bénéficié, d'une allocation financière provenant du fundraising réalisé, au plan national, par la Ligue pulmonaire suisse. Deux dons significatifs lui ont été également octroyés cette année.

Pour de plus amples informations, on se réfèrera aux comptes présentés plus loin dans ce rapport d'activité, ainsi qu'au rapport du trésorier.

Concurrence

Dans une situation paradoxale pour une association sans buts lucratifs, la Ligue pulmonaire genevoise a vu la concurrence à Genève s'accroître dans le domaine des soins et prestations respiratoires avec l'arrivée de nouveaux acteurs et la présence toujours très active de prestataires préexistants.

Conclusion et remerciements

Au terme de l'exercice, la présidence de la Ligue pulmonaire genevoise tient à remercier l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires du Centre anti-tuberculeux pour le travail effectué dans l'intérêt des patients, des médecins prescripteurs et de l'association "Ligue pulmonaire" en général. La Ligue souhaite aussi remercier les pneumologues qui lui adressent leurs patients pour leur confiance et leur fidélité.

Ce travail et ces collaborations sont autant de gages de réussite pour atteindre, en 2012, les principaux objectifs de notre Ligue.

Pour le comité:

Dr Laurent Favre, Président ad interim
Bernard Meier, Directeur

b.meier 4.6.y 10:52

Supprimé: (CHF 166'000.- sur le fonds de recherche, -
CHF 62'000.- sur la réserve pour le personnel)

Rapport du trésorier pour l'exercice 2011

Les comptes de la Ligue présentent cette année un bénéfice de CHF 15'195.-, pour un bilan total de CHF 4'657'422.-, en baisse de CHF 231'847.-.

Les produits sont revenus à leur ligne de croissance à long terme et résorbent l'ajustement comptable de l'an dernier. Ils se montent ainsi à CHF 3'690'658.-, dont CHF 3'490'368.- sont générés par la location et vente d'appareils respiratoires, les autres postes de revenus ne présentant pas de variations significatives.

Le recul des produits s'expliquent notamment par la baisse des tarifs de location et vente intervenue, au plan national, en juillet 2011.

Les charges se décomposent principalement comme suit:

- Charges salariales globales: CHF 1'095'797.- diminution de CHF 90'785.-, en raison du transfert de charge d'un salaire sur le poste réserve personnel médical et d'une surcharge de l'exercice 2010 par des salaires imputables au précédent exercice (2009).
- Entretien, achats de matériel et d'oxygène liquide: CHF 1'273'143.-, stable d'une année sur l'autre, mais avec une augmentation des achats de matériel de CHF 111'102.- (renouvellement du parc d'équipement et des accessoires liés) et une diminution des achats d'oxygène de CHF 99'079.-.
- Frais administratifs et loyer: CHF 123'524.- et CHF 152'637.- respectivement, stables d'une année sur l'autre: à noter la maîtrise de ce poste du budget malgré une année lourde en termes de ressources humaines (absence maladie, départs, renouvellement de l'effectif).
- Redevances et cotisations dues à la LPS: CHF 217'224.-, stables.
- Les amortissements pour CHF 648'999.- en augmentation mécanique liée au changement de période d'amortissement initiée en 2009 (sur 3 ans pour les appareils, 4 ans dès 2011, et 10 ans pour les locaux), ainsi qu'à un fort renouvellement du parc.

Le résultat financier présente une plus-value de CHF 18'927.-.

A noter au passif du bilan, avant répartition du bénéfice, une dissolution de réserves (CHF 69'853.- provenant du fonds de recherche, affectée au soutien de plusieurs projets; CHF 62'264.- de la réserve pour le personnel pour un salaire de soignant non-directement lié aux soins; CHF 96'147.30 provenant de la réserve pour l'enseignement, ainsi qu'une dissolution de CHF 87'081.- de la réserve générale due à une extourne d'une provision passée à double concernant la redistribution du Fundraising de la LPS de 2010.

Cette année, l'attribution suivante a été prévue par le bureau de la Ligue: CHF 75'000.- à la réserve générale.

Le bénéfice 2011, déjà mentionné de CHF 15'195.-, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui atteint ainsi CHF 1'493'346.-.

Il convient de mentionner, hors bilan, deux legs reçu cette année, l'un de la succession Francis Mouthon de CHF 50'000.- et l'autre de celle de Hermans Barbagnini pour CHF 8'077.-.

Concluons en remerciant encore une fois nos partenaires et nos donateurs.

Hubert Turrettini, Trésorier

b.meier 4.6.y 10:53

Supprimé: la

b.meier 4.6.y 10:54

Supprimé: pour la recherche de CHF 166'000.-

b.meier 4.6.y 10:55

Supprimé: ,

b.meier 4.6.y 10:55

Supprimé: d'une affectation de

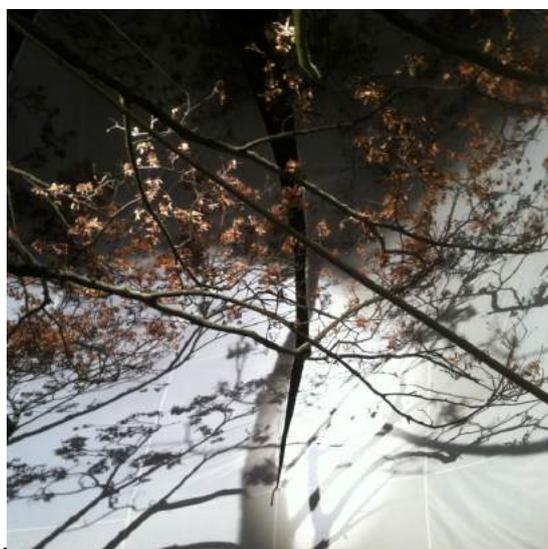
b.meier 4.6.y 10:56

Supprimé: ,

Bilan au 31 décembre 2011

(avec chiffres comparatifs de 2010)

	2011	2010
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	1'900.20	1'228.50
La Poste	296'152.56	270'152.00
Banque	25'554.34	10'181.06
Portefeuille-titres	2'310'077.00	2'299'015.00
Débiteurs	1'069'108.05	1'275'914.50
Impôt anticipé à récupérer	3'485.54	11'161.40
Actifs transitoires	45'175.60	40'993.60
Produits à recevoir	2'800.00	27'937.85
Appareils respiratoires	628'048.00	628'820.00
Aménagements	275'120.00	314'420.00
Informatique	1.00	9'445.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'657'422.29	4'889'268.91
	2011	2010
PASSIF	CHF	CHF
Passifs transitoires	719'885.75	714'038.14
TVA à payer	11'692.28	24'236.04
Réserve pour appareils respiratoires	200'000.00	200'000.00
Réserve générale	287'919.00	300'000.00
Réserve lutte contre le tabagisme	205'000.00	205'000.00
Réserve pour l'enseignement	153'852.70	250'000.00
Réserve pour personnel	837'735.70	900'000.00
Réserve pour la recherche	747'990.91	817'843.61
Capital	1'493'345.95	1'478'151.11
TOTAL DU PASSIF	4'657'422.29	4'889'268.91
Fortune Legs (hors bilan)	1'575'850.00	1'523'307.00



Compte de profits et pertes de l'exercice 2011

(avec chiffres comparatifs de 2010)

	2011 CHF	2010 (rectifié) CHF	2010 CHF
PRODUITS			
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP) ¹	2'215'858.53	2'267'120.20	2'480'620.20
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène) ¹	1'274'609.45	1'450'317.10	1'586'817.10
Produits des Journées scientifiques	22'590.01	25'093.11	25'093.11
Redistribution du Fundraising de la LPS ²	87'488.00	87'081.00	87'081.00
Cotisations et dons	8'659.30	4'890.00	4'890.00
Plus-value sur titres	27'937.29	18'195.00	18'195.00
Revenus titres et intérêts créanciers	53'514.98	59'930.87	59'930.87
Différences de changes	0.00	14'577.48	14'577.48
TOTAL DES PRODUITS¹	3'690'657.56	3'927'204.76	4'277'204.76
CHARGES			
Enseignement thérapeutique	70'567.83	64'920.92	64'920.92
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Physios) ²	221'351.60	282'762.37	273'192.70
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Infirmiers) ³	259'619.99	205'194.26	260'611.45
Salaires personnel soignant Ligue	184'929.80	164'401.55	164'401.55
Salaires personnel administratif Ligue	359'327.35	345'803.00	345'803.00
Frais des Journées Scientifiques	20'047.10	18'608.47	18'608.47
Aide financière aux patients	0.00	17'263.30	17'263.30
Entretien des appareils respiratoires	51'034.28	48'536.04	48'536.04
Achats petits matériels pour appareils	300'702.05	189'600.03	189'600.03
Achat oxygène liquide	921'407.43	1'020'486.70	1'020'486.70
Redevance et cotisations LPS	217'224.25	217'171.90	217'171.90
Loyer et charges	152'636.67	142'878.12	142'878.12
Frais administratifs	123'523.69	128'265.00	128'265.00
Intérêts et frais bancaires	32'917.91	27'968.02	27'968.02
Moins-value sur titres	15'961.54	66'840.68	66'840.68
Différences de changes	13'645.65	0.00	0.00
Attribution réserve pour l'enseignement ⁴	0.00	40'000.00	80'000.00
Attribution réserve pour le personnel ⁴	0.00	42'500.00	85'000.00
Attribution réserve générale ⁴	75'000.00	147'014.52	193'667.00
Attribution réserve pour les appareils respiratoires ⁴	0.00	50'000.00	100'000.00
Attribution réserve pour la recherche ⁴	0.00	125'000.00	250'000.00
Charges sur exercices clos ⁴	6'566.60	77'652.12	77'652.12
Amortissements des appareils et installations	648'998.99	485'938.20	485'938.20
TOTAL DES CHARGES	3'675'462.73	3'908'805.20	4'258'805.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	15'194.83	18'399.56	18'399.56

Remarque

¹ en 2010, tenir compte (au pro rata CPAP/O2) d'un montant de CHF 350'000.- imputés sur cet exercice, bien que concernant l'année précédente (cf. rapport 2011)

² en 2011, un salaire spécifique est directement imputé sur la réserve pour le personnel

³ en 2010, un montant de CHF 55'417.19 concernait l'exercice 2009

⁴ si les diverses situations résumées ci-dessus (produits et charges) avaient été considérées, l'attribution 2010 à la réserve aurait été différente

Nota bene: se référer également au rapport d'activité 2010 pour de plus amples informations concernant l'exercice en question.

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2011)

Provenance des fonds	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	87'488.00
Dons ponctuels individuels	8'659.30
Total disponible pour affectation	96'147.30
Affectation des fonds	
Macrophage migration inhibitory factor (MIF): a new therapeutic target for pleural mesothelioma (Dr PhD V. Serre-Beinier, HUG, UniGE)	47'000.00
Role of oxydants during lung development and late bronchial hyper-responsiveness after in utero cigarette smoke exposure (Prof. C. Barazzone, Dr PhD S. Carnesecchi, HUG, UniGE)	25'000.00
Role of oxidants in the pathogenesis of lung emphysema and characterization of cell-type specific signalling pathways (Prof. C. Barazzone, Dr PhD S. Carnesecchi, HUG, UniGE) ¹	24'147.30
Total affectations	96'147.30

¹ affectation à hauteur du solde disponible sur ces fonds, la différence est financée par le fonds de recherche de la LPGE (cf. ci-dessous)

Autres principaux soutiens financiers pour l'exercice 2011

Subsides	CHF
Role of oxidants in the pathogenesis of lung emphysema and characterization of cell-type specific signalling pathways (Prof. C. Barazzone, Dr PhD S. Carnesecchi, HUG, UniGE) ¹	852.70
Suivi multidisciplinaire de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique: étude de cohorte (Dr A.-C. Héritier Barras, HUG, UniGE)	10'000.00
Utilisation des ressources et coûts des soins en Suisse (Dr M. Gerbase, HUG) ²	59'000.00
Total subsides	69'852.70

¹ complément au montant alloué via le fundraising de la LPS (cf. 1^{er} tableau ci-dessus)

² prolongement de l'étude Sapaldia, déjà soutenue au cours des exercices précédents

Total du financement de la recherche en 2011

	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	87'488.00
Dons ponctuels individuels	8'659.30
Fonds de recherche de la LPGE	69'852.70
Sous-total	166'000.00
Attribution sur réserve pour le personnel	62'264.30
Total général	228'264.30

Révision des comptes

Les comptes de l'exercice 2011 ont été révisés par la société Audit & Cie SA (Genève) qui a remis son rapport le 30 avril 2012. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.

Organisation

Bureau/comité

Dr Christiane Courteheuse (présidente)¹
Dr Gérald d'Andiran
Dr Laurent Favre (vice-président)²
Dr Stéphane Grandin
Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent)
M. Bernard Meier (directeur)
Prof. Thierry Rochat
Dr Etienne Perrin
M. Hubert Turrettini (trésorier)

¹ Jusqu'au 29.02.2012

² Dès le 01.03.2012: président ad interim

Soins

MM. Houssaine Belkébir, Carlos Rodriguez

Equipe soignante au Centre anti-tuberculeux des HUG (Service de pneumologie):

- physiothérapeutes (CPAP):
Mmes Isabelle Fodor³, Sandrine Molleyres MM. Olivier Contal, Franck Siebenhaar⁴, Hiromitsu Takahashi
- infirmier-ère-s (ventilation non-invasive, oxygénothérapie):
Mmes Pamela Berney-Farr, Pascale Hintermann-Bourqui, M. Patrick Pasquina

³ Jusqu'au 31.08.2011

⁴ Dès le 01.09.2011

Enseignement thérapeutique

Dr Christiane Courteheuse⁵, pneumologue responsable
Mmes Carole Diby⁶, Anne-Françoise Naef⁷, chargées de formation

⁵ Jusqu'au 29.02.2012

⁶ Du 01.03.2011 au 31.12.2011

⁷ Jusqu'au 28.02.2011

Administration et logistique

Mmes Stephanie Bellwalder⁸, Angelina Bretton⁹, Edith Bruns¹⁰, Vicky Janssens¹¹, Patricia Rosselló, MM. Daniel Isgro¹², Bernard Meier (directeur)

⁸ Dès le 01.05.2011

⁹ Dès le 01.09.2011

¹⁰ Jusqu'au 31.01.2012

¹¹ Jusqu'au 31.07.2011

¹² Dès le 01.06.2011

Comptabilité

GESPOWER SA

Révision

Audit & Cie SA

Contacts

Adresse

Ligue Pulmonaire Genevoise
Av. Cardinal-Mermillod 42-44
1227 Carouge

Tél.: +41 22 309 09 90

Fax: +41 22 309 09 91

e-mail: info@lpge.ch

Internet: www.lpge.ch

Horaire: Lu-Ve, 08h30 - 12h00, 13h00 - 17h00 (sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
tram 12, arrêt "Armes"
distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
bus 11, 21, arrêt "Fontenette"
distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**:
parking du Centre commercial et administratif de Carouge.

